

7 juin 1916

Monsieur

J'ai lu, avec toute l'attention qu'elle mérite, l'intéressante brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer.

Vous y exprimez des idées générales auxquelles toute personne instruite ne peut que donner son assentiment et sur lesquelles, tout le monde sera d'accord.

À côté de ces généralités, vous manifestez quelques opinions (notamment ^{sur} le pouvoir personnel) que je partage, mais qui choqueront évidemment les partisans, j'allais dire les profiteurs, du régime parlementaire et les tenants des doctrines socialistes.

Il m'apparaît que vos méditations vous
ont conduit à des conclusions à peu près
identiques à celles que M. Charles Maurras
défend dans le journal l'Action Française
et qui se résument essentiellement dans
les mots :

Pouvoir personnel, antiparlementarisme,

Décentralisation et régionalisme,

Syndicalisme, traditionalisme,
Système religieux bienveillant envers le catholicisme,
Famille et Patrie.

Malheureusement, M. Maurras, tout nul
plus que moi n'admire la haute raison,
le sérieux et la profondeur, a compromis
l'ensemble de ses excellentes idées en leur
joignant une idée très contestable théoriquement
et d'une réalisation très-difficile, à savoir
l'hérédité du pouvoir.

Il a fait comme un ouvrier, plein de force
de santé et de vie, voulant arriver à la fortune,
~~et ayant la tête pleine d'idées, le cœur plein de courage~~
~~est ardent au travail, qui pour mieux ~~gagner~~ réussir,~~
se compareit les deux pieds ou se faisait riser
un boulet à chaque pied.

Je soupçonne que vous pensez comme moi
à cet égard, et que l'hérédité du pouvoir
est le point sur lequel vous êtes en désaccord
avec M. Maurras, tout en étant d'accord
avec lui sur presque tout le reste, quoique je
pense que le problème est bien plus mental/moral que politique.
Telle est ma situation mentale vis à vis des
doctrines de l'Action Française, situation
qui m'a empêché d'y adhérer.

Si M. Maurras ne s'était pas mis sur le terrain
monarchique, il aurait déterminé un courant
d'opinion irrésistible et aurait aujourd'hui
en France une autorité intellectuelle sans
égale: il exercerait la dictature de la raison.
La faute commise est lourde, car, comme
je le suis tout à l'heure, elle compromet toutes
les bonnes idées du programme.
Et mon avis, ce qui il y avait de mieux à faire,
c'est de prendre le programme de l'Action Française
en en éliminant l'idée de la royauté héréditaire;
mais la tâche aujourd'hui est plus dure à reprendre,
il aurait mieux valu, je crois, qu'elle ne fût pas
commencée par Maurras dans des conditions défavorables,
car Maurras a recruté des concours qui seraient allés

à vous et qui vous manqueront.

Pour défendre vos idées (qui sont les miennes), je crois
vous voulez fonder un journal indépendant des
puissances d'argent.

Un journal doit avoir un programme précis;
c'est, il me semble, à la fixation de ce
programme précis que vous devez vous
attacher, car les concours en dépendront
plus que des idées générales.

Je vous ai dit franchement ma manière de voir:
j'y joins quelques observations complémentaires,
et je me résume:

souhaitons la victoire et souhaitons que le prestige
de la victoire s'attache à un nom et suédoie
le front d'un général.

C'est dans ces sentiments, Monsieur,
que je donne mon adhésion à votre projet
et que je vous offre mon concours, dans la
mesure de mes faibles moyens.

Prenez, Monsieur Deherme,
l'expression de mes sentiments dévoués

^{Julien}
M. J. Peyroulx

190. rue de Grenelle.

L'union sacrée ne surviendra pas à la guerre ;
les Français auront encore plus de courage pour se
battre entre eux que pour se battre contre l'Allemand ;
et partout où je jette les yeux, je vois des germes de
guerre civile, et non d'accord social.

Je connais la démocratie rurale : on ne peut s'ima-
giner la profondeur des haines qui, avant la guerre,
compaent en deux la population de chaque
commune et de chaque village ; il y avait là, comme
partout, le clan des profiteurs et celui des
suspects : mais les haines de paysans sont plus
fortes que celles de gens de ville.

Les politiciens et les administrateurs entretenaient
avec soin cette situation et ces haines ; ils en vivaient.
Cette situation sera pire après la guerre, car
l'administration par l'accroissement d'importance
que lui donneront le service des pensions et
l'impôt sur le revenu sera bien plus forte
qu'aujourd'hui et fera rudement sentir sa puissance
à ceux dont le nez se plaint :

Je suis persuadé que la minorité n'aura à choisir
qu'entre l'émigration ou la révolte armée ;
cette dernière ne pouvant aboutir qu'à des échecs,
il ne restera qu'une ressource, l'émigration des citoyens
traités en parias et gênés dans l'exercice de leur activité.

je ne vous dissimule pas que je vois d'une
façon très-pessimiste l'avenir de la France.
je ne vois de salut pour elle que dans l'abandon
complet du parlementarisme et dans un retour aux
pratiques de l'autorité.

Mais il faut qu'une autorité forte s'appuie sur une
opinion publique ou sur une fraction importante
de l'opinion.

L'anarchie intellectuelle fait qu'en réalité il
n'y a pas d'opinion publique, l'opinion étant
trop divisée: c'est cette situation qui donne
si beau jeu aux industriels de la politique et
aux partisans. Tu régime parlementaire, qui suit aux
besoins du moment et l'opportunité, invoquant
tantôt une doctrine, tantôt une autre au mieux
de leurs intérêts, et se passent en mains le
pouvoir et ses avantages, au grand détournement
des intérêts permanents et généraux de la France.

Si la guerre actuelle ne fait pas surgir dans
la personne d'un général victorieux cette autorité
forte dont la France a besoin, ce pays est perdu;
car après la guerre les éléments de désordre et d'
anarchie seront plus forts qu'avant.